

Envoyé en préfecture le 30/11/2023

Reçu en préfecture le 30/11/2023

Publié le

ID: 038-213800535-20231117-DB\_231117\_134-DE

# **CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2023**

### **EDUCATION**

Budget 2023 – subvention de l'A.S. Du Collège Salvador ALLENDE DB 20231117 – 134

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept novembre à dix-neuf heures, les conseillers municipaux légalement convoqués le dix novembre, se sont réunis au nombre prescrit par la loi en séance publique, à la halle Grenette située place de la Halle à Bourgoin-Jallieu.

La séance est ouverte à 19 heures 05. Elle est présidée par Monsieur Vincent CHRIQUI, Maire.

Il procède à l'appel des conseillers municipaux.

ASSISTENT A LA SEANCE: Vincent CHRIQUI, Marie-Laure DESFORGES, Aurélien LEPRÊTRE, Hélène ACCETTOLA, Olivier DIAS, Myriam ABDERRAHIM, Marguerite BACCAM, Dorian MAILLET, Océane ROULOT, Sébastien CHALESSIN, Alain BATILLOT, Armand BONNAMY, Marie-Thérèse DUSSERT, Chantal BUSSY, Christian CIOFFI, Laurent CAMPO, Gaël LEGAY-BELLOD, Robert BRIOUDE, Marie-Claude SOUCHAUD, Gabriel BERTEA, Isabelle RENARD, Odile MARTINI, Kévin DOREL, Damien PERRARD, Roger RICHERMOZ, Michaël AYDIN, Laurent MAGUET.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35

Présents: 27

Votants: 31

#### Excusés:

- Jean-Pierre GIRARD, pouvoir à Vincent CHRIQUI,
- Thierry JOSEPH, pouvoir à Christian CIOFFI,
- Chantal BUSSY, pouvoir à Marguerite BACCAM,
- Semiha ALATAS, pouvoir à Myriam ABDERRAHIM.

Absents: 4 (Anissa DAOUI, Dominique CADI, Aurélia MASSON, Jean-Claude PARDAL).

<u>Secrétaire de séance</u>: Océane ROULOT est nommée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'association sportive (AS) du collège Salvador Allende, affiliée à l'UNSS, envisage une action s'inscrivant dans le programme européen « ERASMUS + » dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Cette action, intitulée « sur la trace des valeurs olympiques de Bourgoin-Jallieu à Athènes » s'inscrit dans le cadre de la labellisation « Générations 2024 » de l'AS et permettra à 12 élèves et 3 professeurs de se rendre à Athènes entre mars et avril 2024.

Le budget prévisionnel de l'opération s'élève à 13 506 euros.

Afin d'accompagner la démarche de l'AS, la collectivité envisage son concours financier en lui allouant une subvention exceptionnelle de 2 500 €.

Envoyé en préfecture le 30/11/2023

Reçu en préfecture le 30/11/2023

Publié le

ID: 038-213800535-20231117-DB\_231117\_134-DE

# Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

Article 1 : Alloue une subvention exceptionnelle de 2 500 € à l'AS du collège Salvador Allende ;

<u>Article 2</u>: Autorise le Maire ou un conseiller ayant délégation en la matière, à signer tous actes et effectuer toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

Article 3 : Prend acte que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2023.

Ainsi fait et délibéré à Bourgoin-Jallieu, le vendredi 17 novembre 2023.



Le secrétaire de séance



M. le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication, le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès de Monsieur le Maire de Bourgoin-Jallieu, ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble.